EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-EN-TOURAINE

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre d'exprimés : 13 dont 2 pouvoirs

Séance du mardi 23 juin 2009

<u>Date de la convocation</u>:

18 juin 2009

L'an deux mil neuf le vingt trois juin, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PADIOLLEAU, maire.

<u>Présents</u>: Messieurs PADIOLLEAU, MORLEC, LE BRETON, GALIMANT, ADUMEAU, DÉROGIS, Mesdames MORLEC C, ULIVI, ROQUIN, FRANCESCAT, DENIS

<u>Pouvoirs</u>: M. GOHIER à M. PADIOLLEAU, Mme GENTILHOMME à Mme FRANCESCAT

Mademoiselle Isabelle DENIS a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Attribution des délégations aux adjoints
- Composition des commissions communales et désignation de leurs responsables
- Nouveau contrat de type CAE
- Fixation du tarif pour occupation du domaine public pour le commerce ambulant de pizzas
- Achat d'ordinateurs fixes et d'un portable pour l'école et achat d'un ordinateur ainsi que la connexion internet pour la bibliothèque
- Autorisation de demande de permis de construire pour les vestiaires du stade de foot
- Convention pour dématérialisation des procédures avec la Préfecture
- Questions diverses

~~~~~~~~

Monsieur le Maire demande l'accord des conseillers afin d'ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Prolongation du contrat de l'actuel adjoint technique en CAE pour un mois
- Désignation des membres de la commission de transfert de charges de la Communauté de Communes des 2 rives (cc2r)
- Droit de préemption urbain
- Délibération pour formation extincteurs en association avec la cc2r

## 1) Attribution des délégations aux adjoints

A l'unanimité des membres présents, le Conseil décide d'attribuer les délégations suivantes aux adjoints :

<u>1er adjoint</u>: affaires scolaires, nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), centre communal d'action sociale, plan local d'urbanisme.

2ème adjoint : affaires périscolaires, culture et information, relations avec les jeunes.

<u>3ème adjoint</u> : relations avec les associations, sport, fêtes et loisirs, environnement et développement durable.

<u>4ème adjoint</u>: bâtiments, voirie, urbanisme, aménagement de l'espace.

### 2) <u>Composition des commissions et désignation de leurs responsables</u>

A l'unanimité des membres présents, les commissions ainsi que leurs représentants ont été désignés comme dans le tableau ci-joint intitulé « composition des commissions de la commune de Montreuil-en-Touraine ».

### 3) Vote désignant les membres de la commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire donne lecture de l'unique liste présentée pour cette commission. Elle se nomme « liste 1 ».

Membres titulaires : Jean-claude ADUMEAU, Christine ULIVI, Michelle ROQUIN Membres suppléants : Julie FRANCESCAT, Chantal MORLEC, Joël LE BRETON

Après avoir invité les membres du conseil à voter à bulletin secret, le dépouillement donne le résultat suivant : à l'unanimité (soit 13 voix pour), la liste est élue.

#### 4) Nouveau Contrat de type CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)

Monsieur le Maire informe l'ensemble des membres du Conseil de la nécessité de créer un emploi de type CAE afin de pouvoir notamment décharger l'agent qui est à la fois ATSEM 2 heures par jour pour le service de la cantine et adjoint administratif à l'accueil de la mairie. Il propose que ce nouveau poste soit principalement orienté vers la cantine et l'école ainsi que l'entretien des bâtiments communaux et éventuellement certaines tâches administratives comme l'archivage.

A 11 voix pour et 2 abstentions, le Conseil accepte la création de ce poste et autorise le Maire à signer tous les actes s'y rapportant.

#### 5) Tarif pour occupation du domaine public pour le commerce ambulant de pizzas

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de porter la participation pour occupation du domaine public pour le commerce ambulant de pizzas à 100€ pour l'année 2009

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident de fixer le tarif à 80€ à 12 voix pour et une abstention.

Mme Julie FRANCESCAT doit quitter la séance à 20h45.

# 6) Achat d'ordinateurs pour l'école et la bibliothèque avec accès à internet pour la bibliothèque

Suite à une demande effectuée par la directrice de l'école de Montreuil-en-Touraine, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de se prononcer sur l'éventuel achat de 3 ordinateurs fixes et d'un ordinateur portable.

Par ailleurs, il propose l'achat d'un ordinateur pour la bibliothèque avec accès à internet.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent à 10 voix pour et une abstention cette proposition et autorisent le Maire à signer tous les actes s'y rapportant.

# 7) <u>Délibération pour autorisation de demande de permis de construire pour les vestiaires</u> du stade de football

Après avoir de nouveau présenté les différents plans proposés par l'architecte en charge de ce dossier et après avoir fait un nouveau point sur l'avancement du dossier, Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de l'autoriser à demander le permis de construire pour ledit projet.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent la proposition et autorisent le Maire à signer tous les actes s'y rapportant.

### 8) Convention pour la dématérialisation des procédures avec la Préfecture

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil que la commission Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication de la communauté de communes des 2 rives a étudié la question de la dématérialisation des procédures pour les communes de son ressort, afin que cela représente un coût moins élevé pour chacune d'entre elles.

Cette même commission s'est arrêtée sur le prestataire SRCI qui propose un logiciel intéressant et dont le coût reviendrait à 132€ hors taxes la première année et 70€ hors taxes les autres années.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer d'une part sur une délibération à prendre entre la commune et la Préfecture et sur le choix du prestataire d'autre part.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil votent à l'unanimité les deux propositions et autorisent le Maire à signer tous les actes s'y rapportant.

### 9) Prolongation du contrat de l'adjoint technique déjà en poste sur un CAE pour un mois

Monsieur le Maire explique que le contrat de l'agent technique en CAE depuis le 24 juin 2007, prend fin le 24 juin 2009. Il a été procédé au recrutement d'un nouvel agent pour le remplacer mais la période d'essai d'un mois n'ayant pas été concluante, il a été mis fin à son contrat. Il n'y a donc aucun remplaçant en poste pour le moment. Il convient de procéder à un nouveau recrutement.

L'adjoint technique titulaire encadrant ce service partant en congés annuels le 06 juillet 2009, il conviendrait de prolonger l'adjoint technique actuellement en CAE pour une durée d'un mois (soit tout le mois de juillet) sous forme d'un contrat de droit public afin qu'il puisse accompagner son remplacent dans sa prise de poste.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil accepte cette prolongation et autorise le Maire à signer tous les actes s'y rapportant.

# 10) <u>Désignation des membres de la commission d'évaluation de transfert de charges de la communauté de communes des deux rives</u>

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que les deux membres titulaires de cette commission étaient M. HOFLACK (ancien Maire) et Mme ULIVI actuel 1er adjoint. Il propose donc de remplacer l'ancien Maire à cette place et de maintenir Mme ULIVI à ses côtés.

A l'unanimité, les membres du Conseil acceptent cette proposition et autorisent le Maire à signer tous les actes s'y rapportant.

### 11) Droit de préemption urbain

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil deux actes d'urbanisme soumis au droit de préemption urbain de la commune. Il s'agit d'une vente de deux parcelles ZK92 et ZK123 et une autre vente concernant la parcelle B681.

Les membres du Conseil décident de ne pas faire valoir le droit de préemption de la commune.

Par ailleurs, il demande au Conseil de se prononcer sur une délégation de pouvoir à lui donner afin de signer les actes soumis au droit de préemption urbain de la commune.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil accepte de donner cette délégation au Maire et l'autorise à signer tous les actes s'y rapportant.

# 12) <u>Délégation pour une formation extincteurs en association avec la communauté de</u> communes des deux rives

Monsieur le Maire informe le Conseil que deux sessions de douze personnes sont prévues pour une durée de 3h30 maximum chacune.

La communauté de communes des deux rivevs propose de passer convention avec la société SOCOTEC pour un coût de 140€ pour la commune de Montreuil-en-Touraine pour 4 agents titulaires.

A l'unanimité, les membres du Conseil acceptent cette proposition et autorisent le Maire à signer tous les actes s'y rapportant.

#### 7) **QUESTIONS DIVERSES**

Mme ULIVI donne connaissance aux membres du Conseil des nouveaux tarifs proposés par les Toques Régionales, prestataire récemment choisi pour la restauration scolaire pour l'année scolaire 2009/2010. Il convient de se demander dans quelles proportions la baisse du coût des repas sera répercutée sur la facturation aux familles. Ce sujet sera abordé lors d'un prochain Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire

Jean-Luc PADIOLLEAU

Les Conseillers Municipaux